

## **Mémoire soumis au Comité spécial sur la réforme électorale**

Brian Smallshaw  
Saltspring Island (Colombie-Britannique)

J'ai 60 ans depuis peu, et j'ai voté à toutes les élections auxquelles j'ai été admissible depuis que j'ai l'âge de voter. Toutefois, ce n'est qu'aux deux dernières élections fédérales que la personne de mon choix a été élue. En tant qu'électeur du Parti vert résidant dans la circonscription de Saanich–Gulf Islands, j'ai la chance d'avoir une députée appartenant à ce parti, mais plus d'un demi-million de citoyens de partout au Canada ont voté pour le parti vert comme moi et n'ont qu'une députée au pays pour représenter leurs opinions. Si cela est de la démocratie, alors c'en est une forme très faible.

Nous pouvons faire mieux et nous joindre à la majorité des pays du monde, qui ont adopté un système de scrutin proportionnel. Nous savons que les modes de scrutin majoritaire tels que celui que nous avons maintenant tendent à créer un système bipartite dans lequel les petits partis sont mal représentés ou ne le sont pas du tout. Nous savons que le système majoritaire uninominal à un tour met l'accent sur l'opposition plutôt que sur le consensus, et qu'il exagère les différences entre les groupes de citoyens.

J'aimerais que le Canada adopte un système de représentation proportionnelle (RP) à la prochaine élection. Il sera très difficile de décider du système de RP à adopter, et il serait bien trop facile de s'enliser dans des débats sur la nature du meilleur système. Je crois donc que nous devrions suivre l'exemple de la Nouvelle-Zélande et adopter un système de RP mixte dans lequel la moitié des députés (les « députés de circonscription ») serait élue comme maintenant, mais dans des circonscriptions environ deux fois plus grosses, tandis que l'autre moitié serait élue selon le nombre de votes obtenus par chaque parti. Les députés de ce deuxième groupe seraient choisis dans une liste de candidats classés fournie par chacun des partis. Il existe des systèmes de RP plus justes et plus proportionnels, mais celui-ci a l'avantage d'être simple et assez semblable au système actuel pour que les électeurs puissent le comprendre sans trop de mal.

Nous n'avons pas besoin d'un référendum dispendieux pour décider du système à adopter, car de nombreuses personnes favorables au changement voteront contre la réforme électorale si on ne leur propose pas le mode de scrutin qu'elles privilégient. Il est préférable de suivre l'exemple de la Nouvelle-Zélande et de choisir un système simple que la plupart des gens peuvent comprendre, étant entendu qu'un référendum sera tenu lorsque le système aura été utilisé dans, disons, trois élections. La question posée pourrait être la suivante : « Voulez-vous revenir à l'ancien système, conserver le nouveau système ou perfectionner le nouveau système? » J'ai confiance qu'après avoir constaté les résultats positifs d'un système plus juste, les Canadiens voudront conserver un système de scrutin proportionnel.

**Merci d'entreprendre ce travail difficile, mais très important. J'espère ardemment que nous aurons bientôt une vraie démocratie au Canada.**